



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ECOPROM SARL**, Route de Rolle 28, c/o Gladys Demini, 1162 St-Prex
2. Déclaration de faillite: 13.03.2017
3. Suspension de faillite: 30.03.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.04.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : La société a pour objet le négoce de tous produits propres à réaliser des économies d'énergie en matière d'habitat, ainsi que la prestation directe ou par sous-traitance de tous services se rapportant à la mise en oeuvre desdits produits.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03442729

